

# CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE L'AXE SAINT-LÔ / COUTANCES

## S'INFORMER ET PARTICIPER AU PROJET

La concertation publique du projet d'aménagement routier de l'axe Saint-Lô / Coutances débutera lundi 31 janvier pour se terminer le vendredi 11 mars. Pour ce projet, plusieurs scénarios ont été étudiés et un choix préférentiel s'est dégagé à l'issue des analyses comparatives des enjeux du territoire.

Ce projet est donc désormais soumis à la concertation publique pour une information juste et transparente et pour permettre à chacun de participer en apportant son avis. Pendant six semaines, la population des communes concernées, les entreprises et les usagers de la route seront conviés à venir consulter le dossier de concertation dans les mairies, laisser leur avis, ou à aller sur le site [manche.fr](http://manche.fr) du Département sur lequel le dossier sera également consultable en ligne avec la possibilité de laisser un avis sur un registre dématérialisé, tout ceci à partir du 31 janvier. Des réunions publiques et des permanences pour traiter les questions d'ordre plus personnel des riverains seront organisées.

Cette démarche de concertation est importante : les avis et les propositions peuvent faire évoluer le projet afin qu'un large consensus soit trouvé. Jean Morin, Président du Département, propose une conférence de presse afin d'expliquer toutes les modalités de concertation mises en place.



**JEAN MORIN**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

vous convie à un point presse de **présentation de la procédure de concertation sur le projet d'aménagement de l'axe Saint-Lô / Coutances**,  
[le mardi 25 janvier à 9h, à la Maison du Département à Saint-Lô](#)